

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Cultures marines
- Mytiliculture

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être à jour de la visite médicale des gens de mer
- Être âgé de 16 ans
- Savoir nager (50 mètres)

EXAMEN

- Certificat attribué par la Direction Interrégionale Maritime Nord Atlantique Manche Ouest
- Délivrance de réussites des prestataires et attestations de suivi (AMM-CT)
- N° RS876

UN TREMPLIN POUR...

- Accéder au niveau supérieur (CMO CM2)
- Permettre d'exercer la fonction de matelots à bord des navires de moins de 12 mètres

QUELQUES CHIFFRES (1)

- 100 % de réussite à l'examen en juin 2020 (40 reçus sur 40 présentés)
- 100 % : taux de persévérance en formation par an (2)
- À 6 mois après la formation : 100 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 100 % en emploi

TARIFS (1)

- Formation 1 500 €, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



SITE DE FORMATION

MFR CHALLANS
02 51 68 21 49
mfr.challans@mfr.asso.fr
www.mfrchallans.fr

CERTIFICAT DE NAVIGATION 1

sur **23**
heures

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 3 à 4 sessions par an en mortes eaux



RYTHME DE LA FORMATION

- 3 jours en centre (semaine de mortes eaux)



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Exercer des fonctions sur les navires armés en cultures marines
- Survivre en mer en cas d'abandon du navire
- Réagir en cas de chute d'un homme à la mer
- Énumérer les situations d'urgence à bord d'un navire
- Expliquer le fonctionnement de l'armement des radeaux de sauvetage
- Connaître les différents moyens de sauvetage individuels et collectifs
- Comprendre l'importance de l'entretien du matériel et des exercices de sauvetage
- Comprendre les différentes méthodes de sauvetage et de communication d'urgence

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Premiers secours citoyen 1 : 7 heures
- Prévention des risques à bord : 4 heures
- Techniques individuelles de survie : 8 heures
- Formation de base à la lutte contre l'incendie : 4 heures
- Navigation : 30 heures
- Mécanique et rapport : 40 heures
- Règlementation : 8 heures
- Manœuvre : 16 heures